

L'AES désignée pour l'attribution de 300 DEA aux clubs sportifs

Environ 8000 clubs sportifs évoluant en Fédération Wallonie-Bruxelles ont reçu un courrier émanant de l'AES.

Dans la première partie de ce courrier, il leur sera expliqué l'intention du Ministre des Sports de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie de renforcer la sécurité au sein des infrastructures sportives en équipant gratuitement 300 clubs sportifs, **dont l'équipe première évolue AU MAXIMUM en PROVINCIALE**, de défibrillateurs externes automatisés(DEA).

Lire la suite en cliquant [>>> ici <<<](#)

Le [formulaire](#) doit être complété et envoyé à l'AES au plus tard pour le **20 JUILLET 2012**.

Une initiative remarquable .